

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. FERRER, DUREAU, Mmes VACQUE, CASTERA, CAUBET, LAGUE, MM. DI PALMA, FORGUES, THIOLON.

POUVOIRS : M. CLAUDAUD à M. IMBERT ; Mme GOSELLIN à Mme CARTRON ; Mme GALINOU à M. DI PALMA

ABSENT : M. LARONDE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUREAU

CONVOCATION du 20 novembre 2020

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative N°1
- PLU : dossiers en cours
- Rapports annuels 2019 de Territoriale d'énergie (exploitation de l'éclairage public + rapport d'activité) et d'Eau 47
- Travaux en cours
- Comptes-rendus des commissions
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

1. Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

Dépenses de fonctionnement : + 8 000 € ; Recettes de fonctionnement : + 8 000 €

2. PLU : dossiers en cours

- **Modification simplifiée** : M le Maire a rencontré les autres maires du groupement. Un courrier groupé a été envoyé à Planed pour négocier la prestation. Un nouveau devis a été présenté (-950 €) mais qui porte en options des éléments compris dans le 1^{er} devis.
De plus, le Sous-Préfet a été informé et a demandé un rapport auprès de la DDT pour comprendre le fondement de ce recours.
Un arrêté prescrivant cette modification a été pris.
Il est nécessaire de constituer une nouvelle commission de travail (l'ancienne était constitué de M. le Maire, MM. BROUSSE et CHEVANNE, et Fabienne), cette commission devra notamment citer les bâtiments agricoles autorisés à obtenir des changements de destination.
MM. FERRER, DI PALMA, DUREAU et Mme VACQUE se sont inscrits à la nouvelle commission.
La première réunion aura lieu jeudi 03 décembre à 13h30.
- **Requêtes au Tribunal Administratif** : Nous avons reçu du TA 2 : l'une à l'encontre de l'opposition à la demande de division de terrains à Verduts et l'autre à l'encontre du PLU, puisque c'est en fonction du PLU approuvé que l'opposition a été signée.
Après avoir pris contact avec l'assurance, Maître ACHOU-LEPAGE, spécialiste en urbanisme, nous a été recommandé. Un devis a été présenté pour 3 600 € pour le contentieux attaché au PLU et 2 200 € pour le contentieux d'opposition à la DP sachant que l'assurance prend à sa charge un forfait DE 2 000 € par affaire.
Les élus acceptent à l'unanimité le choix de Maître ACHOU-LEPAGE pour représenter la commune.

3. Rapports annuels 2019 de Territoire d'énergie et d'Eau 47.

Les rapports annuels 2019 sont approuvés à l'unanimité.

4. Travaux en cours.

- Mur du cimetière : les pluies et intempéries ont dégradé le mur du cimetière de l'Ancienne Ville qui menace de s'effondrer. Un devis a été demandé à l'entreprise CADENA, mais les travaux envisagés sont trop importants. Un nouveau devis de « mise en sécurité » sera demandé. Les gros travaux feront l'objet d'un programme d'investissement avec demandes de subvention.

5. Comptes-rendus de commissions

Mme VACQUE donne le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 03 novembre 2020.

Mme CARTRON donne le compte-rendu de la commission finances, numérique et RH.

M. DUREAU donne le compte-rendu de la commission attractivité.

6. Questions diverses

La cantine à 1 € : pour répondre à une question posée par un élu, le dispositif est exposé et il s'avère que la charge financière restant à la charge de la commune est trop importante et donc pas réalisable.

Dans le cadre du Diplôme Universitaire des carrières territoriales en milieu rural organisé par le CDG 47, Mme Véronique REYNIER sera accueillie dès le mois de janvier au secrétariat.

La séance est levée à 21 heures.